CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71492** **VALABLE JUSQU'AU** **21/02/2027**

ÉDITÉ LE 15/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Raison sociale : BATIPREFA

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/01/2017

Sigle : BATIPREFA

Capital : 100 000

8 RUE LAVOISIER
77330 OZOIR-LA-FERRIERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 49242899000021

Siret : 492 428 990 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2113263

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C48829G1247000/001 470157/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C48829G1247000/001 470157/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 09 86 20 99 39 **Fax :** 01 64 40 21 17

Portable : 06 63 95 47 54

Responsabilité légale :
SEBASTIAO RUI GÉRANT

Site Internet :

E-mail : batiprefa.rui@sfr.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 269 270 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)	9	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/01/2026 11:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.